



Poulailler au Village vacances Les Hauts de Najac.

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Ouest Aveyron Communauté

Chemin de Treize Pierres

Bp421

<http://www.grandvillefrancois.fr/>

FORGUE

Marion

Occitanie

marion.forgue@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé HOTELLERIE RESTAURATION, PREVENTION DES DECHETS, BIODÉCHET,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

En septembre 2011, la Communauté de communes du Canton de Najac et la Communauté de communes du Villefrancois ont signé, avec l'ADEME, un Programme local de prévention des déchets. Afin de faire vivre ce programme et d'atteindre les objectifs fixés, les Communautés de communes accompagnent les associations, les professionnels et les particuliers dans différents projets visant à diminuer la quantité de déchets produits localement.

En août 2012, la Communauté de communes du Canton de Najac a été sollicitée par le Village vacances « Les Hauts de Najac » pour un accompagnement vers la réduction des déchets issus de leur restaurant. En effet, de part sa capacité d'accueil, - environ deux cents personnes par jour présentes sur le site pendant six mois de l'année- le village vacances « Les Hauts de Najac » figure parmi les plus gros producteurs de déchets fermentescibles du territoire.

La Communauté de communes du Canton de Najac leur a ainsi proposé un accompagnement technique et financier pour la mise en place d'un poulailler.

Ce projet de poulailler, vivement accueilli par le Directeur du VVF est devenu un projet pilote sur le territoire.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Le poulailler a été dimensionné pour accueillir une trentaine de poules. L'objectif étant de détourner environ 2 tonnes de biodéchets par saison estivale (6 mois) sur les 13,5 tonnes de biodéchets produits

chaque année au VVF soit environ 15% du gisement.

Résultats quantitatifs:

En juin 2014 (date de mise en fonctionnement du poulailler) le Village vacances Les Hauts de Najac accueillait 25 poules pour manger une partie des déchets organiques issus de son restaurant. En 3 mois et demi de fonctionnement (de mi juin à fin septembre) le poulailler a permis de détourner 900 kg de restes de repas générés par les touristes.

En 2015, 5 poules supplémentaires ont été introduites dans le poulailler portant le nombre total à 30 poules. Présentes dès le mois d'avril sur le site du VVF, elles ont permis de détourner 1,7 tonnes de biodéchets sur la saison estivale (6 mois).

Chaque poule mange donc environ 117 kg de biodéchets en une année. Un rationnement s'est avéré nécessaire pour que les poules ne présentent pas de problèmes de santé.

Résultats qualitatifs :

De part son originalité, cette expérience a permis de communiquer largement autour de la thématique de la réduction des déchets.

Le poulailler a également permis de sensibiliser les touristes du VVF en leur "donnant à voir" les déchets qu'ils gènèrent.

MISE EN OEUVRE

Planning:

- **Fin 2012:** prise de contact du VVF Les Hauts de Najac avec la Communauté de communes du Canton de Najac.

- **2013:**

- différentes rencontres sont organisées entre l'animatrice du Programme de Prévention des déchets, le Directeur du VVF et le responsable technique du site. Ces rencontres vont permettre d'affiner le projet afin de définir le nombre de poules, la grandeur et la localisation du poulailler, l'organisation en interne. La visite d'un élevage de poules en plein air a permis de répondre aux dernières questions (nombre de m2/poules, etc.)

- un diagnostic (avec pesées) a été réalisée pour évaluer les quantités de déchets potentiellement détournables.

- signature de la convention entre les deux parties.

Nota: la construction du poulailler aurait dû commencer en avril 2013. Cependant, un certain nombre d'évènements (organisation d'un séminaire national au VVF) a fait prendre du retard dans le calendrier.

- **début 2014:** construction du poulailler

- **juin 2014:** introduction des 25 poules et début du détournement des déchets.

- **avril 2015:** - 5 poules supplémentaires introduites dans le poulailler portant le nombre total à 30.

- suivi du projet.

Année principale de réalisation:

2013

Moyens humains :

Pour la Communauté de communes du Canton de Najac:

- L'animatrice du Programme local de Prévention des déchets (environ 26h)

Pour le VVF:

- Le Directeur

- Le responsable technique du site: environ 90 heures pour la construction du poulailler + environ 1h30/semaine pour l'entretien du poulailler (nourrir les poules, nettoyer le poulailler, etc.)

Moyens financiers :

La Communauté de communes du Canton de Najac a souhaité financer l'intégralité des matériaux nécessaires à la construction du poulailler (chape béton sur une partie du poulailler, poulailler en parpaing, grillage, armature métallique, etc). Le montant des matériaux s'élève à 3654,18 euros HT.

Les autres frais correspondent au salaire de l'animatrice du PLP.

Moyens techniques :

La construction du poulailler a été réalisée en interne par le responsable technique du Villages vacances.

Partenaires mobilisés :

Village vacances des Hauts de Najac

Commentaires sur la partie Mise en oeuvre:

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Le projet est reproductible dans toutes les structures touristiques et toutes les structures bénéficiant d'un service de restauration.

En dehors de la saison touristique, la moitié des poules est donnée au personnel du VVF (vivantes) l'autre moitié est gardée pour l'année suivante. Un technicien présent en permanence sur le site se charge des poules restantes (alimentation par les biodéchets récupérés chez lui et chez des connaissances ainsi que du grain).

Difficultés rencontrées :

Il est plus d'usage de distribuer des poules aux habitants d'un territoire que de favoriser le développement de poulailler sur de grosses structures et notamment touristiques. En ce sens, ce projet est original. De plus, la taille du poulailler (25 à 30 poules) reste assez exceptionnelle.

Recommandations éventuelles:

La mise en place d'un poulailler de cette taille nécessite quelques précautions:

- s'assurer qu'un agent technique soit en mesure de gérer un poulailler d'une trentaine de poules (entretien du poulailler, élevage des poules, apport de nourriture).
- conventionner pour définir les modalités de prise en charge des poules à la fin de chaque saison touristique.
- s'assurer d'un espace vert suffisant (un agrandissement du poulailler est envisagé afin que les poules aient davantage de place pour courir).

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **janvier 2016**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.